Rapport Sur l'instrument et les observations envoyés à l'Académie par Mr. Joseph D'anavia Chirurgien accoucheur à Surinam

Les instrumens qui ont été proposés et employés par ceux qui ont acquis quelque célébrité dans la pratique des accouchemens depuis la fin du siecle dernier, et même le milieu du nôtre, surpassent tellement en nombre celui des cas difficiles et extra-ordinaires qui semblent en exiger, qu'on pourroit dire à la honte de leurs auteurs qu'ils se sont plus attachés à la recherche de ces ressources la plupart imaginaires, qu'à l'étude de l'art qu'ils professoient, quoique l'un des plus simples et des plus utiles de tous les arts. Quelque soit le nombre de ces instrumens, la diversité de leur forme et de leur destination, combien de fois ne manque t'on pas encore du nécessaire, et surtout le chirurgien qui exerce dans les campagnes; soit parce qu'il ne peut se les procurer à temps, soit parce que celui dont il est muni ne convient pas à la circonstance pour laquelle il est appellé; ~~et~~ le plus souvent parce qu'il ne sait l'employer méthodiquement, et qu'un autre demanderoit moins de connoissance et moins d'adresse: c'est ainsi qu'on a vû mille fois préferer au forceps le crochet qui suspend la lampe du paisan; parce que l'application de celui-ci n'exige aucun art et que presque toujours il enfant beaucoup pour obtenir des avantages de celui là. C'est ce deffaut de lumieres et de dexterité qu'on sembleroit redévable du nouveau moyen que propose Mr. D'anavia, s'il etoit aussi utile qu'il le croit, et s'il pouvoit réellement accroître les richesses de notre art. C'est l'impossibilité d'appliquer le forceps, dans quelques cas où il fut appellé, et l'idée effrayante des desordres qu'il etoit le plus souvent inséparables de l'usage des crochets, qui l'ont determiné à préférer ce nouveau moyen, quand la tête de l'enfant est enclavée, et lorsque sa mort semble assurée.

L'instrument que propose Mr. D'anavia est de l'espèce des tires-tête: et n'agit pas autrement, que le tire-tête à plaques de Mauriceau, que celui en double croix de Mr. Baquié chirurgien de Toulouse, et que le tire tête à bascule de Mr. Levret; il ne mérite d'etre connu que parce que l'accoucheur le trouve partout sous la main, et le rencontre plus familierement dans la chaumière du pauvre que dans le palais du riche: mais ~~ce~~ n'est point à l'académie à le publier; c'est à ceux qui enseignent l'art des accouchemens à le faire connoitre à leurs disciples.

Cette espèce de tire-tête, ne consiste que dans un morceau de bois cilindrique de la longueur de deux pouces; arrondi légèrement à ses extrémités; de l'épaisseur de six à huit lignes seulement, et ~~auquel~~ au milieu duquel on attache un ruban de fil d'une aulne de long ou environ.

S'agit-il d'extraire une tête séparée du tronc, et retenue dans le sein de la femme, on introduit le cilindre de bois tout entier par le trou occipital, on le place en travers sur cette ouverture, et l'on tire sur le cordon qui est fixé au milieu de sa longueur: ainsi que l'a fait Mr. D'anavia dans le cas de sa premiere observation.

Lorsqu'il est question d'extraire une tête enclavée, le corps de l'enfant etant dans la matrice, l'on fait une ouverture au vertex, l'on introduit le morceau de bois par cette voie, et l'on agit de même sur le cordon: comme l'a fait et pratiqué Mr. D'anavia dans le cas de sa seconde et troisieme observations.

ARC 29
d 3
n° 101

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Le choix d'un instrument propre à ouvrir le crâne dans ce dernier cas, n'est pas difficile; un pareil instrument se trouve partout: il y a partout des couteaux, et des ciseaux.

Quoique Mr. D'anavia ait obtenu de la petite espèce de tire-tête, tout le parti qu'il pouvoit attendre, d'un instrument plus composé, et plus artistement fait, il a cru devoir en faire exécuter un en fer, ou en acier d'après les mêmes vues: et c'est de ce dernier qu'il préfère aujourd'hui, dont il envoie le dessein à l'académie: Mr. D'anavia s'en seroit dispensé sans doute, s'il eut connu le tire-tête à bascule dont nous avons fait mention ci-dessus. Son instrument ne diffère de celui-ci, que parce que l'arbre en est creux, et renferme un ruban attaché à la bascule, destiné à l'abbaisser quand elle est introduite dans le crâne: ce qui est assez inutile: moins simple en cela que le tire-tête à bascule qui nous étoit déjà connu, et ne présentant pas de plus grands avantages d'ailleurs, nous ne pouvons ni le louer, ni lui accorder de préférence.

Les observations que rapporte Mr. D'anavia pour constater l'utilité de son nouveau tire-tête, ne présentent rien de bien intéressant: dans l'une c'est une tête retenue après l'arrachement du tronc, dont on fait l'extraction avec ce moyen: dans les deux autres c'est une tête enclavée, le corps étant dans la matrice, qu'on amène: en là c'est l'impossibilité d'appliquer le forceps, qui porte à donner la préférence au tire-tête de la nouvelle espèce. Les réflexions que nous pourrions faire sur ces trois observations, ont été faites à l'occasion de tant d'autres, que nous nous en dispenserons. Elles ne feroient que rappeller à l'académie une vérité affligeante pour l'humanité: la lenteur avec laquelle les lumières qui jaillissent de son sein, se répandent dans les contrées éloignées.

L'académie ne sauroit donc faire usage de ces observations; je ne doit que des remerciements à Mr. D'anavia.

Paris le 15 octobre 1787 Baudelocque l'aîné.